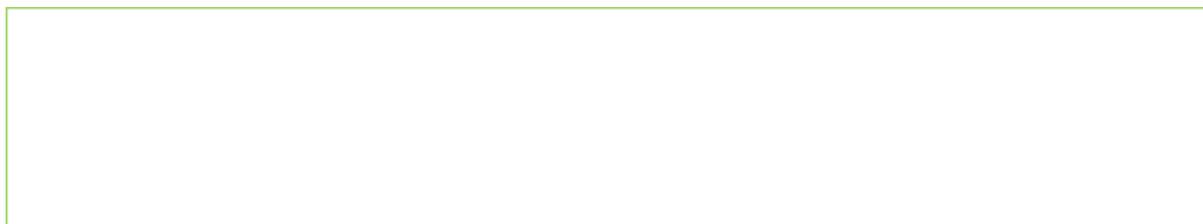


DÉBAT PUBLIC DUNKERQUE EOLIEN EN MER



SALLE/ADRESSE :	Studio WEO TV
PARTICIPANTS :	14 personnes
DÉBUT > FIN :	18 h 30 à 20 h 00 (durée du REC : 1 h 30)
QUESTIONS-RÉPONSES :	29 questions

CPDP

M. Roland PEYLET Président de la Commission particulière du débat public

WEO TV

M. Jean-Michel LOBRY WEO TV

Intervenants :

M.	Xavier	ARNOULD	Directeur de projet EMD
M.	Éric	VIDALENC	Chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME
M.	Laurent	CANTAT-LAMPIN	Délégué régional Hauts-de-France, RTE
M.	Laurent	TAPADINHAS	DREAL
M.	Francis	LEROUX	Élu en charge de l'industrie, CCI Littoral
M.	Paul	MAERTEN	Président de la LPO Nord
M.	Thierry	DEREUX	Président de France nature environnement
M.	Jean-Philippe	PAGOT	EMD
Mme	Caroline	PIGUET	EMD
Mme	Viviane	DEGRET	Référente monde marin, RTE
M.	Florent	CAULIER	Cofondateur du collectif Vent debout
M.	Pascal	DERACHE	Responsable de projet, RTE

M. Jean-Michel LOBRY, animateur WEO TV

Bienvenue, bienvenue à tous pour cette émission spéciale. Une émission spéciale que vous propose votre télévision régionale et les garants du débat public Dunkerque éolien en mer. C'est un grand projet qui se dessine sur notre littoral qui concerne l'installation d'une petite cinquantaine, 46 exactement, éoliennes au large de Dunkerque à plus ou moins, et on vous précisera tout cela au cours de notre rendez-vous, plus ou moins 10 km des côtes et donc ça suscite un débat public. L'exercice du débat public est un exercice officiel dans notre pays, un moment où chacun, chacune peut s'exprimer, poser ces questions, éclairer, s'éclairer aussi sur les enjeux de grands projets comme celui-là.

Bienvenue à Roland PEYLET, vous êtes président de la commission particulière de ce débat public Dunkerque éolien en mer et Xavier ARNOULD, bienvenue à vous, directeur de projet Eoliennes en Mer de Dunkerque, EMD, vous êtes l'une des deux maîtrises d'ouvrage de ce projet avec RTE, et d'ailleurs son délégué régional Hauts-de-France nous rejoindra un peu plus tard.

Alors, l'objet de ce rendez-vous c'est d'abord de répondre à toutes vos questions et ces questions vous nous les avez déjà envoyées, elles sont nombreuses, sur le 06 80 90 90 90. Vous pouvez continuer à nous appeler, vous pouvez également exprimer vos questions sur l'adresse qui s'affiche reagir@weo.fr et puis comme vous nous suivez également sur le Facebook live de votre télévision régionale, vous pouvez vous exprimer et je recevrai sur cet ordinateur l'ensemble de vos questions. Et tout d'abord, je vous propose de découvrir ce projet.

Diffusion d'une vidéo

Alors effectivement, cette adresse est importante et c'est la vôtre, vous pouvez y découvrir toutes les informations précises sur le projet, également vous exprimer comme vous pouvez le faire au cours de cette émission spéciale que nous vous proposons. Au début de cette démarche du débat public, un sondage avait été fait auprès d'une bonne cinquantaine d'habitants du Dunkerquois et déjà à l'époque 91 % d'entre eux s'étaient déclarés plus ou moins au courant de ce projet. Alors évidemment nous sommes allés les revoir pour savoir, ça s'est passé il y a moins de 48 heures, pour savoir ce qu'ils en pensent de ce projet. Écoutez-les.

Diffusion d'une vidéo

Alors, Xavier ARNOULD, il y a du pour et du contre comme tout grand projet bien évidemment. On entend l'impact sur le tourisme, la vue, l'impact sur le développement économique, on parle déjà de dédommagements, on a pas mal de questions sur ce sujet, on y reviendra bien évidemment. Votre commentaire sur ce que vous avez entendu là.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Bonsoir, c'est intéressant, on voit qu'on est là sur les fondements mêmes du débat public, c'est un moment qui nous permet d'échanger et qui permet à chacun de donner son avis. Moi j'ai eu l'occasion depuis mi-septembre d'aller à la rencontre des riverains, des associations, le GONm, le groupement ornithologique normand, FNE, la fédération...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

On va les recevoir tout à l'heure, d'ailleurs.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

On a aussi les pêcheurs, les pêcheurs professionnels, la plaisance donc ça nous permet de prendre un maximum d'avis. Aujourd'hui les grandes lignes du projet sont définies, on parle de 46 éoliennes au maximum toutes à plus de 10 km des côtes, une production d'électricité qui pourrait couvrir les besoins de près d'un million d'habitants, mais rien n'est figé, on est au début du projet, c'est un temps fort.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, alors c'est ça le mérite de ces grandes phases de débat démocratique, c'est un process, une organisation qui existe dans notre pays pour l'ensemble des grands projets. Vous êtes donc président de cette commission particulière. Présentez-nous, en quelques mots la démarche du débat, comment ça fonctionne.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Oui, alors, d'abord un projet de cette importance exige avant les prises de décision essentielles qui le concernent, la participation du public à ces prises de décision, c'est l'objet du débat public et l'existence du débat public, c'est la commission nationale du débat public qui en décide. C'est une commission indépendante, indépendante des maîtres d'ouvrage, mais également indépendante de l'État.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous êtes indépendants.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Nous sommes indépendants, absolument. Donc en l'espèce, elle a décidé qu'il devait y avoir débat public, elle a mis en place une commission particulière comme elle le fait pour tout débat public, j'ai l'honneur de présider cette commission qui comprend trois autres membres dont certains d'ailleurs sont également présents. Nous sommes, comme vous l'avez dit, indépendants, nous sommes neutres, nous ne prenons pas position ni pour ni contre le projet, d'ailleurs le débat public, à la différence de l'enquête publique qui viendra plus tard, n'a pas pour objet de déboucher sur un avis de notre part. Nous rendons compte de tout ce qui s'est passé au cours du débat et des échanges, des arguments qui auront été échangés.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Et de ce que disent les acteurs, les parties prenantes, le public.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Car nous allons chercher le public partout, partout, c'est ça notre fierté, c'est d'essayer de le faire ainsi.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors on va découvrir tout le cheminement de ce débat public qui a démarré il y a plusieurs mois, contrarié évidemment par la crise et c'est pour ça qu'on se donne rendez-vous, mais quoi de mieux finalement, sur notre télévision régionale. Regardez.

Diffusion d'une vidéo

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, vos questions arrivent déjà en nombre. Promis, nous allons les aborder le plus possible, encore quelques éléments d'information à vous donner en préambule et une question à Roland PEYLET. À date, où en est-on du débat ? Pouvez-vous nous dire un peu l'ambiance, la couleur des échanges depuis le lancement de cette démarche ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Alors, le débat était prévu au départ pour le printemps, on aurait préféré parce qu'on aurait pu toucher notamment les touristes, ça n'a pas été le cas, la crise sanitaire a fait qu'on a démarré à mi-septembre pour trois mois jusqu'à la mi-décembre. On a fait déjà dix réunions, nous nous approchons en fait du terme de ce débat, dont sept publiques et trois en échanges avec des professionnels et de nouveau, nous voilà confinés donc nous ne pouvons plus tenir de réunions en présentiel d'où l'importance que nous accordons à la recherche de modes d'expression à travers notamment l'émission de ce soir.

Alors l'ambiance au cours du débat, je dois dire qu'au cours des réunions, c'est surtout des gens un peu critiques qui viennent, il faut bien le dire.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Comme le disent les téléspectateurs. Le « un petit peu critiques »...

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Non, je crois que c'est assez majoritaire.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

La critique est-elle constructive ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Dans l'ensemble oui, enfin le maître d'ouvrage pourra peut-être le confirmer, je l'espère en tout cas, mais pour une large part oui, beaucoup de questions sont posées, des questions très pertinentes, d'ailleurs je crois qu'on va encore le voir tout à l'heure à travers l'expression du public parce que je pense qu'on va retrouver un certain nombre des sujets que depuis ces quelques semaines nous connaissons déjà.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Je vous coupe parce que sur le podium des questions qui sont en train de tomber sur mon fil, il y en a une qu'on va traiter tout de suite tellement elle est exprimée souvent. C'est : quelle vue on aura des côtes du parc éolien ? Ça représente quoi ? Vous pouvez répondre à ça, là, tout de suite ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

C'est très délicat de le dire parce que ça va dépendre déjà de la luminosité, du moment de la journée.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors je suis en plein été sur la digue de Bray-Dunes, je suis face à la mer, qu'est-ce que je vois ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Il faut savoir qu'un tiers du temps, vous ne verrez pas les éoliennes à cause des conditions météo, parce que la visibilité ne sera pas au-delà de 10 km. Simplement, si on fait une règle et que vous tendez votre bras à peu près à 1 m de vous, une éolienne de 250 m de haut, ça fait 2,5 cm.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ce sont des allumettes, c'est ça, c'est précis. D'accord, d'accord. Alors revenons, je l'ai posée tout de suite cette question parce qu'elle arrive de partout.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Bien entendu, mais c'est une question importante d'ailleurs qu'on a abordée assez rapidement, dès les toutes premières séances, le maître d'ouvrage d'ailleurs a fait des simulations photographiques qui ont été exposées. Le public a pu donc se rendre compte de visu de l'effet futur des éoliennes. Nous avons même fait venir un expert du CNRS pour apprécier la qualité scientifique de cette simulation photographique de façon à la valider pleinement, ce qui fut fait.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Qu'est-ce qui vous a marqué dans cette expression au cours de ces dix réunions ? La tonalité des interpellations ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Enfin je crois qu'il faut distinguer dans le projet la question de l'éolien d'une part, question déjà où les avis sont partagés, choix de l'éolien versus autres formes d'énergie, qui est une chose et puis l'endroit où on met les éoliennes, c'est une chose déjà un tout petit peu différente. Et on peut trouver des gens qui sont, tout en étant favorables à l'éolien, ne le sont pas nécessairement ici. C'est une des composantes importantes dans cette affaire que de bien faire ce départ.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Le débat va bientôt se terminer, vous rendez une copie ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Oui nous rendons, mais pas tout de suite, pas de précipitation. Nous recevons jusqu'au 20 décembre sur la plate-forme interactive du débat les questions, les avis auxquels il sera répondu, les questions auront réponse. Ensuite, nous allons en effet élaborer un compte-rendu, nous avons deux mois pour le faire et la présidente de la commission nationale en fera un bilan. Nous le présenterons, il y aura une restitution publique en février de ce compte-rendu de façon à permettre à tout le monde d'apprécier la façon dont on aura pris en compte les débats.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors c'est le moment de vous exprimer et c'est le moment de vous donner le maximum de réponses, nous aurons des témoins qui viendront sur notre plateau vous interpellé et nous aurons également vos questions. On va organiser notre rencontre jusqu'à 20 heures autour de quatre sujets principaux, quatre préoccupations : la contribution de ce projet, vous l'avez un peu dit, dans le contexte énergétique global ; on abordera ensuite les retombées sur le territoire, là on pose les questions, quel impact en matière d'emploi ? Quel impact sur les habitants sur les impôts locaux ? En l'état actuel, est-ce qu'il y aura des nouvelles entreprises qui vont s'installer ? Vous avez déjà pas mal de questions là-dessus ; ensuite, sujet très important, la préservation de la biodiversité, on essaiera de faire le point quasi scientifique sur le sujet ; et puis nous verrons enfin les usages et activités liés aux enjeux du territoire. Je vous rappelle que vous pouvez nous envoyer vos questions sur le Facebook live de votre télévision régionale, nous appeler aux 06 80 90 90 90 ou nous écrire sur l'adresse mail reagir@weo.fr.

Et je vous propose d'entrer tout de suite dans la première thématique, de quelle manière ce projet va contribuer au contexte énergétique global de notre territoire et également du pays.

Alors Laurent CANTAT-LAMPIN, l'autre maître d'ouvrage, va nous accueillir, délégué régional Hauts-de-France de RTE et va arriver aussi Éric VIDALENC qui est chef du projet Prospective énergie ressources à l'ADEME. Et tout de suite je voudrais vous proposer ce reportage, c'est une bonne contribution pour introduire ce sujet, cette arrivée de ce champ d'éoliennes vient compléter un territoire à forte vocation de production énergétique. Le bassin de Dunkerque, très industriel, est réputé pour cela et il se veut même pionnier dans la transition énergétique, d'ailleurs en janvier prochain il va recevoir les assises européennes de la transition énergétique. Donc quelles pièces du puzzle global représente ce projet éolien ? Regardez.

Diffusion d'une vidéo.

Voilà pour les faits, bienvenue, Messieurs, avec une première question. Éric VIDALENC, je rappelle vous êtes chef du projet Prospective énergie ressources à l'ADEME. L'ADEME c'est l'agence nationale, l'agence des transitions, celle qui pilote, accompagne les territoires pour leur transition écologique et énergétique. Rappelons que la loi fixe des objectifs d'énergies renouvelables, l'éolien est une énergie renouvelable. Alors, rappelez-nous la cible, la trajectoire qui est fixée par la loi et ce que peut peser l'éolien sur cette trajectoire.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Alors bonsoir. Il me semble qu'il y a les objectifs d'énergies renouvelables qui sont importants à avoir en tête et les objectifs de gaz à effet de serre parce que les deux vont de pair. Les énergies renouvelables, pourquoi on les développe ? Pour être moins dépendant d'énergies fossiles qui sont intégralement importées et pour faire diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Donc les principaux objectifs à avoir en tête, c'est quoi ? Je parle d'abord des émissions de gaz à effet de serre parce que c'est vraiment ce qui est structurant, il nous faut atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, c'est concrètement la traduction de l'accord de Paris, ce que tous les pays ont signé en 2015 à Paris.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

On célèbre son anniversaire, d'ailleurs.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Il y a cinq ans. Donc la neutralité carbone ça veut dire ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que ce que les écosystèmes sont capables de stocker et ça, en 30 ans. Ce qu'on sait à peu près, c'est que les écosystèmes peuvent stocker un certain volume et donc concrètement, ce qu'il faut c'est réduire les émissions de gaz à effet de serre, les diviser par 6 à peu près. Donc pour faire ça, il faut consommer moins avec la sobriété, l'efficacité et il faut décarboner le mix énergétique et l'éolien sert notamment à ça, les énergies renouvelables servent notamment à ça.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Décarboner le mix énergétique, alors il y a une cible d'être à 30 % d'énergies renouvelables, à quel horizon ?

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

À l'horizon 2030.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Et on est à combien aujourd'hui ?

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Aujourd'hui on est à peu près, alors ça dépend si on parle d'électricité...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui parce qu'il y a l'hydraulique qui pèse beaucoup.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Voilà, l'hydraulique pèse beaucoup, mais dans le mix électrique l'éolien compte à peu près pour 7 %, mais il n'y a pas du tout d'éolien offshore, ce n'est que de l'éolien terrestre, ce n'est pas de l'éolien maritime. Et les objectifs à plus court terme qui sont décrits dans la PPE, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, d'ici 2028 il faut doubler la part des renouvelables. Ça permet d'avoir des objectifs à assez court terme parce que la neutralité c'est un petit peu loin et puis on ne voit pas trop comment ça s'incarne, mais si on parle d'horizons plus proches, 2028, ça va vite notamment dans le monde de l'énergie ou forcément c'est des dossiers et des projets très conséquents, très capitalistiques qui mettent du temps à se mettre en place. Huit ans, c'est demain donc il faut doubler en une petite décennie les énergies renouvelables.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, bon voilà c'est la cible et ce projet va y contribuer. Alors finalement, compte tenu de ce bassin fortement industriel de Dunkerque où il y a des flux énergétiques très forts, ce projet c'est autre chose qu'une installation technique, enfin, en quoi ça contribue à un projet industriel territorial ? Je ne sais pas si je peux l'appeler comme ça.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Alors, dans le reportage précédent, Jean GRAVELIER l'évoquait rapidement, on est sur un territoire qui a une culture industrielle et énergétique avec la plus grosse centrale nucléaire d'Europe par exemple à Gravelines, avec un terminal méthanier, avec un gazoduc qui arrive. Donc on est sur un territoire qui a une densité d'infrastructures, d'équipements industriels autour de l'énergie absolument considérable, mais en France et sur le territoire des hauts de France il n'y a toujours pas d'éoliennes offshore qui sont aujourd'hui installées. Donc l'enjeu, c'est la bascule de cet univers...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors que les pays limitrophes en ont tous.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Alors qu'il y en a partout ailleurs.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il n'y en a pas loin.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

L'Europe est la première région mondiale devant la Chine. L'Europe est la première région en termes de potentiel, donc ça, c'est vraiment important à avoir en tête. On est les premiers aujourd'hui, on a à peu près 20 gigawatts installés, on est les premiers, l'Europe, parce que la France, il n'y en a toujours pas. On a à peu près 20 gigawatts installés, l'agence internationale de l'énergie et la Commission européenne récemment estiment qu'on peut multiplier par quatre à l'horizon 2030 l'éolien offshore. Le potentiel est absolument considérable et les voisins sont partis, c'est ce que vous disiez, les Allemands, les Néerlandais, le Royaume-Uni.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors une question du public là-dessus, Xavier ARNOULD : quelle sera la production d'énergie de ce parc et est-ce que vous pouvez nous donner les comparaisons pour bien voir le potentiel ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Donc la production d'électricité attendue, si on parle en langage technique, c'est 2,3 terrawatts heure, c'est l'unité de production usitée. Ça correspond à la production d'un tiers de tranche de centrale nucléaire, grosso modo, et ça permet de couvrir les besoins en électricité de près d'un million d'habitants, donc c'est quatre à cinq fois la population du Dunkerquois.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord alors on reviendra sur ce sujet avec Laurent TAPADINHAS qui va nous rejoindre dans quelques minutes, qui représente la DREAL. Donc il y a un champ à développer, quand on pose parce qu'on l'entend dans le micro-trottoir qu'on a vu tout à l'heure quand les gens posent simplement la question : mais à quoi ça va me servir, moi, citoyen de Dunkerque, de Bray-Dunes, tout ce truc, là ? Qu'est-ce que vous leur répondez ? Vous avez le monsieur qu'on a entendu tout à l'heure sur la digue de Bray-Dunes, qu'est-ce que vous lui répondez ?

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Individuellement, on a tendance souvent à mettre en exergue les réactions de type NIMBY, c'est en gros oui, je ne suis pas contre, mais Not In My BackYard, ça veut dire « pas dans mon jardin ».

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui bien sûr, chez les autres.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Et c'est le sujet de la transition énergétique, et c'est pour ça que la transition énergétique est potentiellement conflictuelle c'est-à-dire qu'on rend visible le système énergétique. On est inscrit dans une histoire où on a plutôt tendance à cacher les systèmes techniques, notamment parce qu'on était dans des systèmes centralisés, que les réseaux ont tendance à s'enterrer. Donc on a tendance à oublier que tout ce qui fait notre quotidien, le système énergétique a une matérialité et avec les énergies renouvelables cette matérialité se réincarne, elle se rend visible et du coup c'est l'occasion d'exprimer certaines tensions ou certains conflits comme ceux qu'on a vus là. Et je pense que c'est important de remettre en perspective pourquoi on le fait, la question climatique est évidemment centrale dans ce qu'on fait aujourd'hui. Après, sur le territoire régional l'enjeu économique et industriel est crucial. Les Hauts-de-France sont la première région éolienne aujourd'hui, que sur le terrestre.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors ça se passe surtout sur le versant sud aujourd'hui, en Picardie.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Voilà, mais c'est la première région, c'est à peu près 2000 emplois. Ces éoliennes vont arriver en fin de vie, il y a un enjeu considérable de ce que l'on appelle « repowering »...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Renouvellement.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

C'est-à-dire on démantèle et on reconstruit plus efficace, moins bruyant, plus puissant, etc., et l'offshore va arriver dans ce contexte-là, donc c'est comment on capitalise sur ce savoir-faire dans la région, on est la première région...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Pour renouveler.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Pour développer et se positionner parce que ce qu'on évoquait tout à l'heure, les voisins néerlandais, belges, Royaume-Uni sont partis.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donc il y a un enjeu de développement. Une question du public également, alors je ne sais pas qui peut répondre : quelle est la différence entre l'apport énergétique des éoliennes par rapport à celui du photovoltaïque ? Qui me la prend, celle-là. Vous ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

C'est toujours délicat, ça va dépendre pour le photovoltaïque du niveau d'ensoleillement et pour l'éolien de la ressource en vent.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il y a beaucoup de soleil à Dunkerque.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

En mer, le vent est plus régulier, plus soutenu, ça permet de mettre des éoliennes plus puissantes. En général, on a comme ordre de grandeur le fait que des éoliennes en mer produisent deux fois plus d'électricité à puissance égale qu'une éolienne à terre et bien évidemment, comparé au photovoltaïque, le facteur de charge d'un parc photovoltaïque en Corse ou dans le sud de la France ne sera pas tout à fait équivalent à celui de Dunkerque. Donc on voit l'intérêt à Dunkerque d'installer des éoliennes en mer.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Une question de Caroline : quel est l'impact CO₂ d'une installation comme celle-là ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors, là on va rentrer un tout petit peu dans la technique. En termes de classification des sources de production d'électricité, celle qui ne produit pas ou le moins de CO₂, de dioxyde de carbone, c'est l'énergie nucléaire. Ensuite on a l'éolien terrestre, donc le nucléaire c'est moins de 10 g de CO₂ par tonne, il me semble. Avec l'éolien en mer on est aussi très faible, on parle de 15 à 16 g, comparés à des sources comme les sources fossiles où en est de l'ordre de 400, 500 g. Ce qu'il faut savoir c'est que pour notre projet, on va réaliser un bilan carbone complet de notre parc éolien en 2021 et qu'on mettra à la disposition du public pour répondre en détail, ça va dépendre de la configuration précise du parc à terme.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Une autre question de Yves qui vous demande si vous avez travaillé sur la carte énergétique du Dunkerquois pour voir les meilleures connexions, besoins des industriels, il y a de l'économie circulaire qui est en train de se créer sur ce territoire. Qui peut ? Éric VIDALENC ?

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Alors il y a quelques années déjà, l'agence d'urbanisme du Dunkerquois...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, ils avaient fait une carte.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

... où ils ont cartographié les flux d'énergie et de matière entre les acteurs économiques. Il y a à la fois l'enjeu de territorialiser cette ressource, de voir comment on la valorise au mieux localement avec des industriels, avec de la production d'hydrogène, ou avec du stockage ou autre. Mais là, RTE pourra compléter, on est dans un projet qui se connecte au réseau national de toute façon donc ce qui pourra être consommé localement dès lors qu'il y a du besoin, ce sera consommé localement, ensuite l'enjeu c'est d'être capable d'amener cette production sur le réseau national.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ça va être son boulot, pour RTE.

M. Éric VIDALENC, chef du projet Prospective énergie ressources, ADEME

Pour irriguer le reste de la région, du territoire national, voire européen.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

On vous entendra sur la thématique suivante, mais sur ce point, vous avez un complément d'information à nous donner ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN, délégué régional Hauts-de-France, RTE

Bonjour, vous m'entendez ? Alors effectivement on va connecter le parc éolien offshore de Dunkerque sur le réseau électrique national et on va bien faire bénéficier finalement cette électricité à non seulement évidemment le Dunkerquois puisque l'électricité va toujours au plus court, mais va bénéficier plus globalement à la région Hauts-de-France et toutes les régions limitrophes.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui parce que Françoise nous demandait effectivement : à qui va bénéficier l'énergie produite par ces éoliennes ? Donc ce territoire, cette région et le bassin du Dunkerquois en priorité vont être servis en premier ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN, délégué régional Hauts-de-France, RTE

Alors, l'électricité va toujours au plus court, donc en priorité elle alimentera bien entendu ceux qui sont à côté c'est-à-dire les gens du Dunkerquois. L'électricité étant bien supérieure aux besoins du Dunkerquois, ça ira au-delà du territoire dunkerquois, des Hauts-de-France.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Je fais un pas de côté parce que Benoît nous écrit, il n'a pas été convaincu par les 2 cm, le bâton d'allumette et il dit : pourquoi on ne les met pas à 30, 40 km de large ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors, ce qu'il faut savoir c'est que la zone sur laquelle nous avons répondu et remporté l'appel d'offres, elle a été définie par l'État après une longue concertation de 2015 à 2018 avec les parties prenantes. Donc c'est une zone qui est validée par l'État, qui prend en compte un certain nombre de contraintes liées notamment au fait que l'on est à l'entrée du détroit du Pas-de-Calais et du rail TransManche et donc il y a un dispositif de séparation de trafic, donc il a fallu se mettre à 5 milles marins au sud de cette zone, à l'est on est avec la frontière belge, à l'ouest il faut quand même préserver l'accès au port de Dunkerque et puis la zone prévoyait 9 km de côtes, on s'est engagé à aller à plus de 10 km, mais on est comme ça dans cet espace un peu contraint.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Merci beaucoup, Éric VIDALENC. Je vous propose de passer à notre deuxième thème. On va analyser, envoyez-nous vos questions, les retombées économiques pour le territoire.

Alors vous nous posez beaucoup de questions, retombées économiques, retombées emploi, on y vient dans quelques instants. Je vous propose tout d'abord de regarder ce reportage, on va aller à Loon-Plage, c'est au sud de Dunkerque, pas très loin parce que sur ce secteur d'ici trois ans doit s'implanter une usine de production d'hydrogène, voilà une autre nouvelle source énergétique prometteuse, et vous allez comprendre en quoi, et je parle au conditionnel, ce parc éolien pourrait être un atout promoteur d'énergie verte. Regardez.

Diffusion d'une vidéo

Un reportage de Pierre Jérôme MONTENOT. Bienvenue à Laurent TAPADINHAS, vous êtes notre DREAL, le directeur régional de l'environnement. Par rapport aux premières questions qu'on a abordées, vous avez des informations complémentaires à nous donner ? Vous étiez là sur un coin du plateau.

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Non, je peux revenir éventuellement si vous le souhaitez sur les raisons qui ont conduit au choix de la zone dans laquelle effectivement est proposé d'être implanté ce parc.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Eh bien, venons-y parce que vous l'avez dit : allez chez le voisin et pas chez moi. Pourquoi Dunkerque et pourquoi pas le Pas-de-Calais ? On aurait pu renforcer, nous dit Mika, les parcs en Belgique et aux Pays-Bas. Alors pourquoi là ?

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Alors déjà, nous on ne va pas chercher à renforcer les parcs des pays voisins, on cherche déjà par rapport aux objectifs qui ont été rappelés tout à l'heure, qui sont ceux de notre programmation pluriannuelle de l'énergie, à y répondre et à trouver où sont les zones dans lesquelles on peut implanter de l'éolien posé. Il y a aussi des recherches qui portent sur l'éolien flottant. Donc il y a eu un travail technique en fait de recherche des zones qui a croisé différents critères. Les critères, c'est quoi ? Évidemment il faut du vent pour pouvoir justifier l'implantation de ce type d'éolien, il faut des profondeurs qui soient raisonnables, il ne faut pas trop de houle, il faut ce type de critères techniques, des courants qui soient eux-mêmes raisonnables. Donc ça a conduit à définir en 2014, 2015 des zones qui ont été regardées d'ailleurs sur l'ensemble du littoral français, mais en particulier dans cette zone de la façade Manche est, mer du Nord dans lequel ont été identifiés les secteurs dans lesquels on pourrait imaginer sur le plan technique implanter des éoliennes.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

L'emprise, c'est quoi ?

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Alors en fait il y a eu une première zone dans le secteur du Dunkerquois qui a été identifiée répondant à ces différents critères, une espèce de triangle dont la base serait la frontière avec la Belgique et qui faisait au total à peu près 180 km². Donc ça, c'était la base de la...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Le terrain de jeu global.

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Du terrain de jeu, voilà, qui a été soumis à la concertation qui a été évoquée tout à l'heure, cette concertation qui a été menée en 2016 sur le territoire, elle a porté sur une analyse cette fois-ci plus précise des contraintes du site. Des contraintes qui sont liées, elles ont déjà été un peu évoquées, à la navigation avec la proximité de ce fameux rail, avec la proximité du port, la proximité du littoral, avec les zones dans lesquelles s'observent certaines activités économiques notamment la pêche. Donc on a vu qu'effectivement à l'ouest de la zone des 180 km² que j'ai évoquée, on avait particulièrement une activité plus soutenue en matière de pêche. Voilà, donc tous ces critères ont conduit à rogner progressivement en fait la zone de départ de 180 km² pour aboutir à une zone plus éloignée du littoral, donc ça, c'était aussi un des critères importants qui est ressorti de la concertation. On est passé de 5 km au départ à une dizaine de kilomètres et on est arrivé à 78 km, alors plus précisément c'est même à peu près 73 km² qui ont été ensuite retenus dans l'appel d'offres.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors une question de Nicolas qui dit : au début de l'émission vous avez dit que cela permettait d'avoir une électricité pas chère et décarbonée. Quel est son coût réel ? Est-ce qu'on peut la comparer à d'autres énergies ? Est-ce que c'est moins cher que le nucléaire qui fournit lui aussi, le Président de la République l'a rappelé aujourd'hui, une énergie décarbonée ? Qui me répond à ça ?

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

En tout cas, ce qu'on voit c'est qu'avec les réponses, l'intérêt c'était aussi de mener un appel d'offres, et dans cet appel d'offres d'avoir, j'allais dire, les meilleures offres, et ces meilleures offres elles ont permis de fixer ce qu'on appelle le tarif - alors ce n'est pas tout à fait le tarif de rachat - un tarif de compensation et qui est un tarif qui est à peu près à moitié du tarif qu'on observe sur l'éolien terrestre. Donc c'est effectivement une énergie qui paraît économiquement intéressante et je crois que le maître d'ouvrage veut compléter.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Allez-y, Xavier ARNOULD.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Effectivement, on a remporté à 44 € par mégawatt heure ce projet et donc on peut le comparer au coût de l'ARENH c'est-à-dire le tarif auquel EDF est obligé de revendre une partie de son électricité à ses concurrents, à 42 €. On est concurrentiel avec les sources traditionnelles de production d'électricité.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, alors vous posez évidemment aussi une rafale de questions sur l'emploi, l'impact emploi. Alors déjà le projet, le chantier, chez vous, l'impact emploi c'est quoi ? On commence avec vous, je rappelle que vous êtes les deux maîtrises d'ouvrage de ce grand projet, vous avez précisé vos rôles, l'un et l'autre.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors pour le parc éolien, je dirais qu'il faut distinguer deux phases, la phase de construction, le chantier qui va mobiliser directement 850 emplois...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Directs sur la construction.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Directs et après il faut ajouter toute la chaîne de sous-traitance, tout ce qu'on appelle les emplois indirects et là on a généralement un facteur trois à quatre, plus les emplois induits, bien sûr du tourisme d'affaires, donc de l'hébergement, des familles qui s'installent. Et puis après c'est les 30 années d'exploitation, de maintenance, la phase d'exploitation du parc où là c'est une base de maintenance située sur le port de Dunkerque, quai des Monitors, qui regroupera 50 emplois directs avec là aussi toute une chaîne de sous-traitance, fois quatre pour les emplois indirects, et puis les familles qui seront là sur le long terme.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Et vous ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN, délégué régional Hauts-de-France, RTE

Alors côté RTE, c'est un petit peu tôt aujourd'hui pour pouvoir définir les emplois qui seront créés puisqu'on aura nos appels d'offres plutôt en 2022. Néanmoins notre volonté c'est bien de maximiser les retombées économiques sur le territoire. Pour illustrer, RTE, donc acteur de la région Hauts-de-France, aujourd'hui on a acheté sur l'ensemble des projets de RTE en 2019 quasiment 100 millions d'euros d'achat avec des entreprises de la région. Donc on va travailler, nous, dans les mois qui viennent avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec la Communauté urbaine de Dunkerque pour pouvoir justement faire le lien entre les entreprises du Dunkerquois et les besoins de RTE. On peut l'illustrer, on va avoir des entreprises de génie civil, de terrassement, on va avoir besoin d'entreprises techniques sur l'environnement, la communication, donc on a beaucoup de besoins finalement qui vont être exprimés dans le cadre de ce chantier. Et puis on va aussi mettre en place des clauses d'insertion. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on va finalement faire bénéficier des personnes éloignées de l'emploi de nos marchés pour qu'elles puissent revenir finalement dans l'activité. On peut illustrer, typiquement sur un projet, pas loin de Lille dans le bassin minier, on a fait embaucher 10 CDI grâce à ces clauses d'insertion.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors là-dessus, il y a deux questions complémentaires, l'une d'entre elles, c'est Jean-Jacques qui nous demande s'il y aura une préférence aux habitants du secteur pour postuler aux emplois.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

On doit bien sûr travailler dans le respect de la concurrence. Tout l'enjeu aujourd'hui, on va le voir, si on voyait le calendrier du projet, la construction démarrerait en 2025 donc ça nous laisse des années pour se former, pour se préparer, pour permettre aux entreprises locales, aux entreprises du Dunkerquois d'avoir les qualifications, les certifications pour répondre à nos appels d'offres et maximiser les carnets de commandes.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Est-ce qu'il y aura, c'est une autre question de Régine, est-ce qu'il y aura une base vie en mer avec des gens qui vont travailler au pied des éoliennes, dans l'exploitation, non ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Non, la base est située sur le port de Dunkerque.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Sur le port, sur le port de Dunkerque. Alors excusez-moi, mais je reviens, ça va être notre fil rouge, sur la vue, quelqu'un nous dit « ouais, les éoliennes font cinq fois la hauteur du phare de Dunkerque. J'habite sur la plage, ça va défigurer le paysage. »

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors bien sûr, toute activité humaine génère des impacts. Nous, notre volonté c'est d'accompagner la relance et de s'inscrire dans la transition énergétique. Je dirais qu'à côté de ça, on va aussi pouvoir créer un tourisme industriel et puis il ne faut pas négliger les engagements forts qu'on a pris dès le départ. On a réduit la taille de la zone d'un tiers, la zone mise à l'appel d'offres par l'État c'était 73 km², on n'en occupe que les deux tiers, on limite le nombre d'éoliennes à 46 au maximum.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Laurent TAPADINHAS, deux questions et une troisième qui arrive d'ailleurs, oui, là-dessus. Je les résume, alors il y en a une qui dit : est-ce que cette décision remet en cause le plan climat et la map, la carte énergétique du Dunkerquois et est-ce qu'elle va remettre en cause et modifier le plan climat et les choix énergétiques de la région ?

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Laquelle décision ? Je n'ai pas compris.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Cette décision d'investissement, le parc éolien.

M. Laurent TAPADINHAS, DREAL

Ça ne remet pas en cause quoi que ce soit, ça va tout à fait dans le sens des démarches qui sont portées par les acteurs nationaux, mais aussi les acteurs locaux. Ce que je n'ai pas rappelé tout à l'heure, quand on a choisi, quand on a identifié cette zone, pourquoi ça a prospéré, pourquoi est-ce qu'on est allé plus loin ? C'est parce qu'il y a eu aussi une écoute du territoire qui a permis de vérifier qu'il y avait une forme d'acceptabilité, d'enthousiasme même pour ce site, pour qu'effectivement puisse être envisagé ce type d'activité parce que ça faisait résonance avec ce que le territoire a déjà développé en matière d'activités industrielles, énergétiques, etc. voilà.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors vous êtes actuellement, là, plus de 4000 à nous suivre rien que sur le Facebook live de WEO plus, évidemment, tous ceux qui sont devant leur poste de télévision. Merci, c'est donc que ce débat passionne, oui c'est intéressant, d'un coup d'un seul...

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

C'est bien plus que ce que nous avons pu accueillir dans les réunions publiques,

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Dans la salle des fêtes de Leffrinckoucke.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Tout à fait, même si je considère que la réunion présentielle, en présence physique, rien ne la remplace. Et je souhaite quand même que les gens puissent continuer à venir, alors malheureusement nous n'aurons plus de réunion en présentiel compte tenu des circonstances, sur ce débat particulier.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donc nous faisons œuvre utile, là, ce soir.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Je voudrais revenir sur la notion de décision qui m'interpelle un tout petit peu, car dans un débat public, l'opportunité du projet reste posée, donc nous ne considérons pas que la décision définitive soit prise, je voulais apporter quand même ce petit point par rapport à l'intervention précédente.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord. Très bien. Une question de Pierre, elle est ouverte. Il demande quelle est la batterie d'aides et de fonds qui seront alloués aux acteurs économiques du territoire. Est-ce qu'un projet comme celui-là va financer du développement ? Qui veut répondre ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Eh bien il faut d'abord savoir qu'un projet d'éoliennes en mer est soumis à la taxe des éoliennes en mer, donc pour un projet de 600 mégawatts, on parle du parc éolien en mer le plus puissant de France, à 600 mégawatts, on évalue la taxe à à peu près 10 millions d'euros par an dont la moitié revient aux communes du littoral et puis l'autre moitié est répartie à la fois entre le secteur de la pêche pour un bon tiers, et puis notamment le sauvetage et la sécurité en mer, l'Office français de la biodiversité.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Laurent CANTAT-LAMPIN, comment vous travaillez aujourd'hui avec le tissu industriel local ? Qu'est-ce que vous faites ? Est-ce que vous passez des contrats ? Comment vous bossez avec la CCI ? Dans quelques instants, l'un de ces élus va nous rejoindre. Comment ça se passe ?

M. Laurent CANTAT-LAMPIN, délégué régional Hauts-de-France, RTE

Alors, avec la CCI, on va les rencontrer, on fait le lien entre les entreprises locales qu'ils connaissent très bien et puis finalement nous, nos besoins. On essaie vraiment d'identifier métier par métier ce dont on a besoin et quelles sont les entreprises du territoire qui peuvent y répondre. Sur les clauses d'insertion, on travaille plutôt avec les maisons de l'emploi et là effectivement, on revient à votre question tout à l'heure, on peut avoir des critères beaucoup plus localisés en allant chercher les personnes de tel territoire qui pourraient effectivement répondre à nos besoins dans le cadre de ces marchés, et on impose aux entreprises qui ont travaillé pour nous ces clauses d'insertion pour qu'une fois de plus les personnes éloignées de l'emploi puissent en bénéficier.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, alors on va continuer à dérouler vos questions. Merci, Monsieur TAPADINHAS, vous allez laisser votre place à Francis LEROUX qui est donc élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie du littoral en charge de l'industrie. Juste avant, on va rapidement désinfecter, et oui c'est la règle, comme vous le voyez tous les jours sur votre télévision, on respecte les règles sanitaires, d'ailleurs il y a des cloisons de plexi entre nos intervenants.

Alors il y a une question qui tombe à l'instant sur la pêche industrielle qui est un énorme enjeu économique local. Est-ce qu'il va y avoir des conséquences ? On va faire un zoom sur la pêche tout à l'heure, donc je la garde, cette question pour dans quelques minutes.

Bienvenue, Francis LEROUX, alors atout ou pas atout, ce grand projet pour Dunkerque ? Vous représentez la communauté des entrepreneurs de ce bassin.

Francis LEROUX, élu en charge de l'industrie, CCI Littoral

Tout à fait. Donc, mais oui c'est un atout très important, d'ailleurs je pense qu'en matière de retombées beaucoup de points ont été évoqués et je dirais sur les grands chantiers qu'on a connus à Dunkerque, il y a une spécificité dunkerquoise qui fait que l'ensemble des acteurs économiques travaille ensemble pour optimiser les retombées économiques. Alors Monsieur CANTAT-LAMPIN disait tout à l'heure pour l'emploi, bien sûr on va y associer Pôle Emploi, on va y associer l'ensemble des acteurs de l'emploi propres à chaque territoire donc là, les AGIR et tout...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donc là, il y a des engagements pris. On les a entendus tous les deux.

Francis LEROUX, élu en charge de l'industrie, CCI Littoral

C'est clair donc si vous voulez, ces gros chantiers qu'on a déjà menés que ce soit l'extension du port, que ce soit le terminal méthanier ou que ce soit d'autres encore, ouverts et Monsieur ARNOULD quelque part vous serez surpris par l'accueil dunkerquois avec tous les acteurs économiques pour optimiser ces retombées. Voilà.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous êtes de la région, vous ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors ma famille, ma mère est lilloise et mon grand-père, je voyais tout à l'heure défiler les questions, j'ai un arrière-grand-père qui s'est fait refouler par les bateaux anglais...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

L'opération Dynamo.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

L'opération Dynamo comme beaucoup de Dunkerquois. Aujourd'hui je dois avouer que...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, terre d'histoire, on a eu une question là tout à l'heure : terre d'histoire, vous voulez mettre des éoliennes sur un lieu sacré.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Pas sur la plage, je vous rassure.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ça tombe encore, la vue et aussi le bruit, je reviens vers vous dans quelques instants. Il y a déjà des boîtes du secteur qui sont engagées dans le projet ?

M. Francis LEROUX, élu en charge de l'industrie, CCI Littoral

Alors oui bien sûr, je dirais, on va en citer quelques-unes alors désolé pour celles que j'aurais oubliées, mais vous prenez Dillinguer qui est un fabricant de tôles fortes en acier qui a déjà fourni des tôles pour Saint-Nazaire, je pense que ça, c'est déjà une expérience. Vous avez un gros acteur de l'ensouillage des câbles marins qui est Louis Dreyfus Travocean qui lui a déjà aussi beaucoup expérimenté dans le domaine. Et puis vous avez des petites PME parce qu'il ne faut pas forcément parler que des grands groupes, mais vous avez des petites PME, je vais en citer une qui est JADE qui elle est spécialiste dans les travaux en hauteur, dans la formation liée à l'éolien et qui, je dirais que cette opportunité de chantier éolien, lui a permis de s'internationaliser c'est-à-dire qu'elle a déjà pris des chantiers en Belgique. Voilà.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Une question de Frédérique qui dit, enfin c'est une affirmation, donc je vais vous demander votre avis : ce projet va mettre par terre tous les efforts touristiques qu'on a développés depuis quelques années, les touristes ne viendront plus. Votre avis là-dessus.

Francis LEROUX, élu en charge de l'industrie, CCI Littoral

Alors mon avis, déjà ce dont on s'est aperçu dans les différents chantiers qu'on a connus c'est que, au contraire, je pense qu'il y a une attractivité déjà par un tourisme industriel parce que vous avez évoqué à plusieurs reprises le fait que Dunkerque c'est la première plate-forme énergétique européenne. Je pense que cet atout complémentaire de l'éolien fera venir des étrangers et je pense que si vous voulez on a bien entendu en tant que Chambre de Commerce, on a creusé un peu les expériences touristiques des autres chantiers qu'il y a en mer du Nord ou en Grande-Bretagne. Il y a un magnifique rapport là-dessus et j'invite les personnes qui posent ce genre de questions à aller le voir, mais vous verrez qu'il y a des visites en bateau du parc, des équipements techniques à bord, il y a tout un développement...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Thierry nous dit : tourisme industriel, c'est une vaste plaisanterie. Enfin « vaste », c'est moi qui l'ajoute.

Francis LEROUX, élu en charge de l'industrie, CCI Littoral

Écoutez, oui, on peut toujours amener ses critiques, mais l'important c'est que quelque part c'est la dynamique que l'on va créer sur le Dunkerquois et l'arrivée de ce chantier éolien qui permettront de contredire ça, je l'espère.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Merci, merci pour votre contribution. Merci à vous, on entendra tout à l'heure des collaborateurs de RTE répondre aux questions sur les autres thématiques.

Notre troisième thématique, c'est la préservation de la biodiversité. Dans quelques instants vont nous rejoindre plusieurs acteurs, la Ligue de protection des oiseaux, France nature environnement, on entendra la référente monde marin de RTE également, mais tout de suite, regardez ce reportage qui explique les inquiétudes des ornithologues sur, alors notez bien le mot, sur la cohérence globale du projet installé dans des zones protégées.

Diffusion d'une vidéo

Merci, on a le plaisir d'accueillir Thierry DEREUX et Paul MAERTEN, Thierry DEREUX président de France nature environnement, Paul MAERTEN président de la Ligue de protection des oiseaux Nord.

Juste avant, mais ça en fait partie, une question de Nicole qui nous demande si les éoliennes produiront du bruit jusqu'à la plage de Bray-Dunes.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Non, absolument pas.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Zéro.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

En fait, à cette distance, à plus de 10 km des côtes on n'entendra pas les éoliennes et notamment du fait du vent et des conditions.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors Paul MAERTEN de la Ligue de protection des oiseaux, question simple : vous êtes pour ou vous êtes contre ?

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Alors c'est très compliqué...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ben oui, normal.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Depuis une heure, je trouve que ce débat est quand même un peu particulier, depuis une heure on entend parler...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, d'ailleurs il s'appelle « le débat particulier ».

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

... les mérites de cette électricité qui va générer des emplois, qui va générer des tas de retombées pour le Dunkerquois, pour la France, pour les Hauts-de-France, etc. bon. Nous on n'est pas du tout convaincu de l'utilité de cet emplacement.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

De l'emplacement. De la production oui, mais pas de l'emplacement.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Bien sûr.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Expliquez.

Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Notamment on a, j'ai amené un certain nombre de papiers que j'aurais voulu qu'on présente.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donnez-la moi. Les grands axes migrateurs, d'accord.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Donc la France géographiquement est située à deux embranchements de grands axes migrateurs, l'axe Atlantique qui passe effectivement par le Pas-de-Calais et qui réunit toute la vie faune... oui, je les avais envoyés avant, mais on m'a dit que la qualité n'était pas très bonne.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

On voit, allez-y.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Donc toute la vie faune de la Scandinavie, des pays nordiques, de la Grande-Bretagne, etc. passe sur nos côtes et le hasard géographique, c'est pour ça que c'est un peu différent par rapport à la Belgique ou la Hollande, c'est que c'est un goulot d'étranglement, le Pas-de-Calais. Donc tous les oiseaux passent là, tous les oiseaux qui descendent de Scandinavie, de Russie, etc.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, donc mauvais endroit.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Très mauvais endroit d'autant plus que c'est quand même une zone de protection spéciale qui a été ainsi dénommée par l'État et choisie par l'État dans des critères qui sont définis par l'Europe. C'est un site Natura 2000 donc on ne voit pas bien comment l'État pourrait aujourd'hui se déjuger et donner des dérogations par dizaines parce qu'il va falloir des dizaines de dérogations pour réussir à implanter à cet endroit-là.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors vous dénoncez par exemple les études du cabinet Biotope qui a fait une étude de levée de risque et qui minimise l'impact. Or, vous produisez d'autres chiffres avec d'autres comptages.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Je pensais en finir par ça, on a découvert ce document si vous voulez...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Étude des mouvements des oiseaux par radar.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Par Biotope,

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

C'est la fameuse étude, oui.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

... élaborée en collaboration avec la LPO France et qui produit un certain nombre de vérités qui sont aujourd'hui totalement contredites. Je peux vous lire un certain nombre de... Donc notamment pour le maître d'œuvre voulait peut-être arrêter les éoliennes à certaines périodes de grand passage.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, alors vous confirmez ça ? On va faire point par point.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Oui, si vous voulez.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je le disais, on est avec ce débat public au début du projet et on est en plein au début voire au milieu de nos études donc moi ça m'embête de tirer des conclusions avant d'avoir réalisé les études.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, est-ce que vous voulez quand même répondre à l'hypothèse que le parc pourrait s'arrêter sur certaines séquences de grand passage, oui, non ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Ça m'embête à nouveau...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Est-ce que c'est possible techniquement ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Ce que je peux vous dire, c'est qu'on a quand même réduit la taille de la zone, espacé les éoliennes de plus d'un kilomètre les unes des autres. On voit aujourd'hui qu'il y a énormément d'expériences en Europe. On se rend compte que la vie faune, à 99 %, évite les éoliennes, donc nous notre objectif...

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Ah non, ah non...

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

On est très sensibles sur ce sujet environnemental. On a bien conscience que l'entrée du détroit du Pas-de-Calais et de l'enjeu pour la vie faune migratoire, mais je dirais cette problématique environnementale ne s'arrête pas à nos frontières.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous n'êtes pas d'accord là-dessus.

M. Paul MAERTEN, président de La ligue de protection des oiseaux Nord

Ah non, pas du tout. On a notamment un exemple qui nous est cité par la LPO France, on a découvert un cadavre d'un vautour moine, bon ce n'est pas le cas dans le Pas-de-Calais, c'est sûr, sur une éolienne dans l'Hérault alors que l'éolienne était équipée d'un système de détection et d'effarouchement. Donc, quel que soit le dispositif, les oiseaux ne comprennent pas. La séquence éviter, réduire, compenser n'est absolument pas possible à cet endroit-là. Comment voulez-vous que des millions de passereaux qui passent de jour et de nuit, et de nuit, évitent ce genre d'obstacles ? Des pylônes de 200 m de haut avec des pales qui tournent à 300 km/h ? Comment voulez-vous ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donc il y a un point dur qu'il va falloir étudier et travailler, là, quand même.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Depuis le début on entend parler d'électricité verte. Pour nous ça n'est pas de l'électricité verte, c'est de l'électricité rouge sang parce que ça va générer...

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je ne peux pas vous laisser dire ça, Monsieur, je ne peux pas vous laisser dire ça...

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Ça va générer des milliers de cadavres.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

La source de production c'est le vent, on sait que du vent il y en aura toujours à Dunkerque, comme un combustible...

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Oui il y aura des oiseaux toujours à Dunkerque également.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Exactement, il y aura toujours des oiseaux, les oiseaux ne foncent pas dans les éoliennes, à 99 %... on va se concentrer sur le 1 % et on voit qu'il y a des expérimentations notamment dans le nord de l'Europe de façon surprenante, si on peint une pale sur trois en noir, on se rend compte que les oiseaux ont tendance à éviter les éoliennes. Est-ce que... il faudrait qu'on expérimente plutôt que de tirer les conclusions avant d'avoir fait les études ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Est-ce que Stéphane NOTA, notre réalisateur, peut me dire qui est en ligne avec nous parce que... Alors Monsieur PAGOT et Madame PIGUET sont là tous les deux, donc l'un ou l'autre. À qui on peut donner la parole sur ce point précis, là ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je veux bien laisser la parole à Monsieur PAGOT.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, Monsieur PAGOT, est-ce que vous pouvez répondre à cette interpellation importante de Paul MAERTEN ? Monsieur PAGOT, on ne vous entend pas, on vous voit, mais on ne vous entend pas. Oui, il faut brancher votre micro. Bon, vous reviendrez quand le micro sera branché. Peut-être Madame PIGUET : Madame PIGUET, vous êtes avec nous ? Madame PIGUET, elle n'est pas là.

Mme Caroline PIGUET, EMD

Je suis là.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous pouvez répondre à cette interpellation rapidement de Paul MAERTEN, ensuite on ira vers Thierry DEREUX.

Mme Caroline PIGUET, EMD

Oui, effectivement Monsieur MAERTEN indique que l'ensemble des oiseaux va rentrer en collision au moment, enfin dans le parc éolien, néanmoins les retours d'expérience en Belgique nous montrent que ce n'est pas le cas puisque les oiseaux évitent le parc, et les parcs et les éoliennes de manière importante, comme disait Monsieur ARNOULD 99 % des oiseaux évitent les parcs éoliens. Il est dommage aujourd'hui de tirer des conclusions bien avant l'étude d'impact puisqu'aujourd'hui celle-ci n'est pas réalisée. Et l'idée est bien de pouvoir à l'issue de l'étude discuter et proposer des mesures d'évitement, de réduction et potentiellement de compensation sur cette thématique.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il faut répondre à la question de Paul MAERTEN qui dit...

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

C'est la LPO qui pose la question.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, bien sûr. C'est la LPO. Sur ces périodes de forts flux migratoires, oui ou non on peut baisser l'activité pour que les passereaux y aillent tranquillement ? C'était ça sa question, j'aimerais qu'on lui réponde.

M. Paul MAERTEN, président de la Ligue de protection des oiseaux Nord

Même 1 % de chute sur des millions d'oiseaux, ça fait beaucoup, ça fait beaucoup. Même 1 %, il reste à démontrer.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors OK, merci beaucoup, Madame, vous restez avec nous. Je vais passer maintenant, je ne sais pas si Viviane DEGRET est aussi avec nous. Thierry DEREUX, président de France nature environnement Hauts-de-France, vous êtes aussi membre du directoire national des océans mer littoraux. Bon, ça pèse la FNE, 850 000 membres actifs, je vous pose la même question : favorable, pas favorable ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Alors, nous, on n'est pas dans ce débat particulier ni de caricaturer la situation.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il a caricaturé ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Avec le rouge sang.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ah, ce sont des images qui frappent.

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Nous ce qu'on fait pour être très clair d'abord au niveau national, c'est qu'on a construit un outil qui s'appelle Eoloscope pour informer nos membres du fonctionnement des projets éoliens.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord, et quels sont vos interrogations et les problèmes que vous soulevez par rapport à ce projet ? Vous y répondrez.

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Nous, on rejoint le problème du couloir de migration, on ne va pas, on a travaillé avec le GONm, avec la DEV, etc. et effectivement cette photo-là montre bien le goulot d'étranglement.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors nos téléspectateurs ne le voient pas, mais c'est clair, c'est le goulot d'étranglement des flux, enfin c'est une autre image pour expliquer ce que vous avez expliqué tout à l'heure.

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Nous, on est dans l'interrogation effectivement des réponses qu'on peut avoir, mais on ne les aura pas pendant la CNDP, ce qui est un problème d'ailleurs sur le fond, c'est qu'on aura des études d'impact par la suite, les résultats. Tandis que sur ce qui est posé comme problématique, pour ça, même si le travail fait par la CNDP est remarquable, je tiens à vous remercier Monsieur le Président, de poser les bonnes questions c'est quand même aussi une démarche démocratique, il faut être clair, même si c'est reproché que ce n'est pas assez démocratique puisqu'il y a une demande...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Soyons concrets, j'ai une question-là : est-ce que ça a un impact sur les dunes ? Est-ce que c'est un sujet que vous avez interrogé ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Les dunes dans l'eau ? Les dunes sous-marines ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, les dunes sous-marines.

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Les dunes sous-marines, oui, ça bouge. On sait très bien qu'au large de Dunkerque les dunes bougent de façon, elles sont asymétriques et il y a un courant qui les amène. Alors c'est la question d'ailleurs qu'on pose à RTE.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors on va la poser tout de suite à Viviane DEGRET qui est référente monde marin à RTE.

Mme Viviane DEGRET, référente monde marin, RTE

Bonsoir.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Bonsoir Madame, vous pouvez répondre à cette question de l'impact sur les dunes sous-marines ?

Mme Viviane DEGRET, référente monde marin, RTE

Alors en effet, le site de Dunkerque a la particularité de présenter de nombreux bancs de sable, dunes sous-marines et rides qui sont dynamiques, qui peuvent bouger jusqu'à une vitesse d'environ 10 m par an dans la zone. Donc pour bien anticiper ces mouvements sédimentaires, RTE réalise des études du fond marin. Nous réalisons également des études de la dynamique du fond et des études de la faune marine, et nous participons à un projet de R&D coordonné par France énergies marines auquel participe aussi l'autre maître d'ouvrage EMD, qui vise à mieux connaître la dynamique des dunes sous-marines et la dynamique des écosystèmes.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, deux autres questions que vous posait France nature environnement et que je vois aussi dans le fil des questions. Quelles mesures seront prises pour compenser la dissolution dans la mer de l'aluminium, c'est un sujet que vous avez regardé, qui protège le pied des éoliennes ? Et quid aussi du remplacement des éoliennes en fin de vie ? Comment ça se passe, ça ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Alors nous on a posé la question parce que ça existe sur certains sites, ce qu'on appelle des anodes sacrificielles.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Des ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Des anodes sacrificielles.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Sacrificielles. D'accord. Vous avez des images, vous... Alors ?

M. Thierry DEREUX, président de France nature environnement

Elles sont au pied des mâts pour éviter la corrosion. Donc actuellement je crois qu'il y a une réflexion pour dire, est-ce qu'on fait des anodes sacrificielles ? C'est environ 20 tonnes, si je ne me trompe pas Monsieur ARNOULD, une anode, et elle se dissout dans la colonne d'eau. Après, vous avez la possibilité de faire un courant continu, il y a d'ailleurs eu sur un site, je ne sais plus si c'est celui de Fécamp, parce que pour information je suis tous les dossiers depuis Dunkerque jusqu'à Saint-Brieuc.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Peut-être là-dessus, je ne sais pas si Viviane DEGRET peut répondre ou votre collaborateur s'il est avec nous. Vous dites dans votre rapport que ce parc se situe dans une zone de frayère, je pose la question parce que je la vois aussi dans le fil, et une zone d'activité mytilicole : alors quels seront les impacts et quelles mesures allez-vous prendre pour les réduire ? Vous pouvez répondre, Madame ?

Mme Viviane DEGRET, référente monde marin, RTE

Alors, ça concerne peut-être davantage le maître d'ouvrage EMD.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

C'est monsieur PAGOT, c'est ça, qui est en ligne ?

M. Jean-Philippe PAGOT, EMD

Est-ce que vous m'entendez ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Voilà, on l'entend, formidable, allez-y, vous répondez.

M. Jean-Philippe PAGOT, EMD

Écoutez, merci à FNE de poser la question. En l'occurrence, les anodes sacrificielles telles qu'elles sont évoquées sont des objets en aluminium qui servent effectivement à éviter la corrosion des structures métalliques. Non il n'y a pas d'impact sur le milieu marin de la dégradation de ces anodes, c'est un sujet qui est maintenant étudié depuis longtemps et depuis les premières questions posées en 2013 sur les premiers projets, un projet de R&D a été mené et d'ailleurs les conclusions ont été publiées pas plus tard qu'hier dans le cadre des projets de France énergie marine. Donc la réponse

est clairement non, il n'y a pas d'enjeu environnemental associé à la dégradation de ces anodes en aluminium. Et pour resituer le contexte pour le plus grand public, sachez que l'aluminium est naturellement le métal le plus présent en mer, et on n'a pas de sujet réellement environnemental lié à la dégradation. Il y a d'autres méthodes, juste pour terminer là-dessus, des méthodes comme les courants imposés qui ont été évoqués. Ce sont des alternatives techniques qui ne changent pas le bilan environnemental de cette protection des structures métalliques.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord. Une dernière question sur ce chapitre, Damien est en colère : pas un mot sur un emplacement en pleine zone protégée Natura 2000. On oublie les millions d'oiseaux qui migrent dans le détroit alors que l'on vit la sixième extinction de masse. Vous répondez quoi, Monsieur PAGOT ?

M. Jean-Philippe PAGOT, EMD

Alors, en fait les préoccupations sont des préoccupations qui synthétisent toutes les problématiques environnementales, énergétiques, CO₂ et là en l'occurrence on parle de l'enjeu Natura 2000 qui est issu d'une directive européenne, la Directive oiseaux comme on l'appelle, et qui demande à ce que l'on soit extrêmement attentif sur les objectifs de conservation des oiseaux. On y répond, chacun des pays membres de l'Union, par des sites Natura 2000 comme ça a été évoqué. Il est clairement dit, et dans la directive et dans les sites que nous gérons, qu'il n'y a pas d'incompatibilité à proprement parler à faire des activités humaines, on y mène du trafic maritime, de la pêche. Par contre notre vigilance et notre obligation c'est de démontrer à terme qu'on ne porte pas atteinte aux objectifs de conservation des raisons pour lesquelles on a mis des zones Natura 2000 à cet endroit. C'est mon travail que de le faire.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Notre fil rouge de la vue, Gert Tessenz, on nous regarde également en Belgique et il nous dit « en Belgique les éoliennes sont situées à 40 km de la côte ».

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

On a évoqué le choix de la zone par l'État et l'entrée du détroit du Pas-de-Calais et le dispositif de séparation de trafic, l'arrivée du TransManche. On est effectivement dans une situation géographique particulière, Dunkerque est le seul port français avec un accès direct à la mer du Nord, la situation est telle qu'elle est.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Un grand merci, Messieurs. Dans quelques instants, pour le dernier sujet à aborder et pas des moindres, nous allons recevoir le cofondateur du collectif Vent debout, nous allons parler usages et activités liés aux enjeux du territoire.

Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout va nous rejoindre dans quelques instants, juste avant puisque c'est une question que vous avez posée, peut-être qu'on va nous la remettre à l'écran, le sujet de la zone de pêche qui est à la base sur ce secteur assez restreint avec une flottille qui vit déjà des moments compliqués avec une baisse de ressources en soles notamment due, d'après les pêcheurs, à la pêche électrique pratiquée par les Hollandais. Pourtant c'est la ressource la plus rémunératrice pour le Dunkerquois. On dit, vous confirmerez ou infirmerez que le parc éolien correspondrait à 40 % de la zone de pêche du Dunkerquois. Je vous propose d'écouter quelques-uns des acteurs de la filière qui attendent beaucoup des aides locales qui pourraient financer des reconversions et des nouveaux ciblage de la pêche dans ce secteur. Un reportage de Caroline FICHTEN.

Diffusion d'une vidéo

Alors, Xavier ARNOULD, répondez à cette interpellation, oui ou non pouvez-vous maintenir l'activité de la pêche ? Ils ne sont déjà pas à la fête avec le Brexit, là, actuellement. Il y a des inquiétudes.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Nous, en tout cas c'est notre volonté que soit maintenue une flottille de pêche à Dunkerque et de faire en sorte, en tout cas on va concevoir notre projet pour permettre la cohabitation. Mais Monsieur DROGERYS l'a bien signalé, la décision revient au final au préfet maritime. Notre ambition c'est de pouvoir faire cohabiter et de permettre aussi une diversification des usages.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors ça, c'est ce qu'ils disent, on pourrait faire de la Saint-Jacques en 2030 à Dunkerque. Ils vont être financés pour mener ses études, les pêcheurs ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors il faut savoir qu'on travaille déjà depuis 2016, on les a rencontrés une dizaine de fois. On a évoqué tout à l'heure qu'une bonne partie de la taxe sur les éoliennes en mer revenait au secteur de la pêche à la fois localement et régionalement. Donc là, les programmes de diversifications, les études prospectives sont en cours, là encore je préférerais éviter de tirer les conclusions au préalable, mais notre souhait c'est définitivement d'accompagner la pêche pour permettre le maintien d'une flottille à Dunkerque.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Florent CAULIER, bienvenue, cofondateur du collectif Vent debout. Alors Vent debout, c'est explicite comme nom, comme appellation. Sur quoi êtes-vous vent debout ?

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Alors, nous, pourquoi on a créé ce collectif ? C'est parce que moi j'étais déjà précédemment concerné par l'implantation du terminal méthanier puisque j'étais au sein d'un club de kite à Dunkerque, on a suivi les débats, on a vu un petit peu comment ça s'est passé avec le terminal méthanier. Et on avait entendu parler de ce projet déjà à l'époque, moi j'étais venu parce que j'ai quitté le club, etc. Je suis venu ensuite aux réunions qui étaient sur ce projet-là. Même si j'avais entendu parler du projet, et j'étais assez pour ce développement des énergies renouvelables puisqu'effectivement à Dunkerque on est quand même bien impacté au niveau de la pollution que génèrent tous ces centres énergétiques, quand on a vu le détail du projet c'est-à-dire 46 éoliennes de 300 m de haut c'est-à-dire 46 Tour Eiffel, moi j'ai personnellement été choqué.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous vous êtes créés suite à la première réunion publique.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

La deuxième je crois...

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je ne peux pas laisser dire ça non plus.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, alors allez-y.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Vous savez, Monsieur CAULIER, à 300 m de haut, c'est la taille maximale des éoliennes, donc ça veut dire qu'on en aura moins de 40, on n'en aura pas 46 donc déjà c'est de la désinformation ce que vous dites là.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

En même temps la désinformation se fait à tous niveaux.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Les conditions, le nombre d'éoliennes maximum, la taille de la zone, la distance aux côtes, elle n'a pas évolué depuis l'époque où, comme vous le dites, vous étiez favorable au projet. Le cahier des charges est resté inchangé.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Alors vous me coupez, je vais me permettre de vous couper également...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Allez-y.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Puisque vous n'êtes pas très poli, moi je vais essayer d'être poli, même si là je vous coupe sur ce point-là. Je voudrais quand même rappeler que la distance de 10 km ce sera une première en France avec des éoliennes aussi grandes, 300 m de haut à 10 km de la plage, mais ce sera une première.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Mais on a entendu tout à l'heure qu'on est au début de l'histoire du offshore.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Mais c'est une probabilité qui est quand même possible. Après ce qu'il faut savoir aussi c'est qu'il y a eu des débats qui se sont faits également en Normandie...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, il y a un débat public d'ailleurs.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Il se termine, il est terminé.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, il se termine, il y a 15 jours environ.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Sur les sites historiques de Normandie, et à Dunkerque aussi on a un site historique, celui de l'opération Dynamo, il a bien été précisé que ces zones étaient déclarées comme intouchables et que la ministre Barbara POMPII a dit que sur des zones intouchables, on les mettrait à plus de 30 km.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ah, les zones, d'accord.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Alors pourquoi à Dunkerque, 10 km ? Est-ce que ça veut dire que les Dunkerquois ce sont des sous-citoyens ? Ils ont accepté 14 sites Seveso pendant des années.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il faut vous expliquer là-dessus, parce que j'ai plein de fois la question.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Là-dessus, là encore je ne peux pas vous laisser dire ça, Monsieur CAULIER.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Mais c'est normal, parce que nous on informe au lieu de désinformer.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Le parc de Courseulles-sur-Mer qui lui aussi est situé à 10 km des côtes.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

En Normandie.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

C'est les plages du débarquement en Normandie. On a entendu ces mêmes reproches...

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Quelle est la hauteur des éoliennes ?

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Elles sont deux fois plus nombreuses, Monsieur.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Elles seront à près de 200 m de haut, mais elles sont deux fois plus nombreuses, après, je ne peux pas vous empêcher d'être contre et d'exprimer votre avis, là-dessus, il n'y a pas de souci.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Quels sont... Alors on va reprendre les questions précises que vous posez, après on entendra Pascal DERACHE qui est responsable de projet à RTE. Alors j'ai lu vos comptes-rendus, vous dites « on ne comprend pas le projet, car il n'a aucune utilité pour le Dunkerquois ».

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Eh bien, exactement, l'idée de participer à ces réunions de débat public, et là je remercie la CNDP puisque ça m'a du coup obligé à m'informer un petit peu sur ce parc, l'énergie, etc.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Oui, mais prouvez ce que vous dites là.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Comment ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Donnez les éléments de preuve.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Nous, pourquoi on s'est dit, on va chercher et effectivement la CNDP nous a demandé « si vous êtes contre, trouvez des arguments qui soient solides pour contre-argumenter les arguments des promoteurs ». Donc on s'est efforcé de faire ça et le premier constat qu'on s'est dit, mais attendez à Dunkerque il y a déjà une centrale nucléaire qui couvre largement les besoins du territoire. Je parle ici en termes de besoins du territoire. Les besoins sont largement couverts. Donc nous on n'est pas contre les éoliennes, etc., mais pas à cet endroit-là.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, vous les mettez où ?

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Là, ce n'est pas... je n'ai pas les compétences pour le définir. Si vraiment cet endroit-là n'est plus possible, soit on trouve un autre endroit sur le secteur des Hauts-de-France, soit on n'en met pas parce que ça pose problème aussi bien pour les habitants que pour la faune, la flore, enfin je pense que ça été largement démontré ici qu'il y a un gros problème. À un moment, il faut aussi écouter les habitants parce que les habitants ont envie de participer aux débats et pas seulement de donner des avis sans pouvoir décider à la fin, c'est pour ça que j'ai demandé un référendum...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors j'allais vous poser la question parce que j'ai trois fois la question : on veut un référendum. C'est votre position.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Voilà, donc nous on est contre, mais après

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous l'avez entendu ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Oui, bien sûr. Tout à fait, d'ailleurs nous avons évoqué cette question déjà dans... à l'occasion de rencontres diverses, un journaliste, je crois que c'était du *Phare Dunkerquois* m'a interviewé à ce sujet, j'ai répondu.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Quand j'étais sur ces réunions, c'est la première chose qui m'avait un petit peu choqué aussi, c'est que, pourquoi on fait un débat si à la fin les citoyens ne peuvent pas décider de l'implantation du parc ?

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Le débat n'est pas terminé, là.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

À la fin de ce débat, ce qui se passe, c'est que c'est le promoteur qui décide.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, autre point que vous mettez en avant, c'est la contradiction, on a entendu une question là-dessus tout à l'heure, la contradiction par rapport au développement touristique. Vous dites : on est en train de finir un hôtel de luxe sur la digue de Malo, vous parlez de... et puis en face il va y avoir les éoliennes. Est-ce que vous avez investigué là-dessus ?

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Tout à fait, ce n'est pas forcément investigué, mais il y a un moment où il y a des choses qu'on ne comprend pas au niveau de la politique de la ville puisqu'elle a fait énormément pour développer la partie touristique du site historique de l'opération Dynamo, elle a voulu également élargir la partie touristique vers le grand luxe avec la construction de cet hôtel. Et comment ça se fait, avoir un projet de grand hôtel de luxe, après avoir mis en place ce projet, on met en place juste en face des éoliennes ? Est-ce que vous croyez que les gens qui recherchent le tourisme de luxe vont rechercher un endroit industriel ? Ce n'était déjà pas gagné avec...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il y a quelqu'un qui propose de les mettre plutôt sur la digue du Break, ce qui serait pire.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

C'est une des premières choses qu'on a voulues... enfin sur lesquelles on a pensé, après, je pense...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Voilà, David.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Mais nous ce qu'on voulait surtout, réagir, c'est proposer des choses qui soient utiles pour le territoire c'est-à-dire sur un mix énergétique en circuit court.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Précisez, il faut que les gens comprennent.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Oui, nous, on voulait déjà avoir un débat démocratique dans lequel les citoyens puissent décider et demander un référendum, c'était la première chose. Et après on voulait plutôt apporter des solutions en circuit court parce que l'écologie c'est une idée, parfois aussi il y a de la désinformation là-dessus par rapport aux éoliennes parce qu'on dit que c'est une énergie verte, mais ce n'est pas vraiment une énergie verte quand on cherche et quand on trouve des informations. J'ai appris beaucoup de choses depuis ce débat.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, vous avez une question directe à poser, au maître d'ouvrage, à Xavier ARNOULD ? Je vous précise que là actuellement vous êtes à plus de 7000 sur les réseaux digitaux de votre télévision régionale, ça a presque doublé depuis le début, donc l'intérêt du sujet. Une question directe.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Une question directe, ce n'est pas, moi, d'après l'expérience que j'ai eue avec Dunkerque LNG où on a l'État, EDF qui a investi, enfin qui a donné le maximum d'argent sur la construction du chantier et une fois la fin du chantier terminé... Au niveau de l'emploi, je voulais quand même souligner qu'il y avait très peu d'emplois locaux parce que sur le chantier c'est essentiellement des travailleurs détachés. Je voulais vous poser la question : est-ce qu'on a la garantie qu'à la fin du chantier qui va être payé par l'État français, mais également par les consommateurs avec la taxe, est-ce qu'on a la garantie qu'EDF ne revende pas ses parts à la fin du chantier ? Est-ce que ça, c'est une garantie où vous ne pouvez pas me le dire aujourd'hui ? Si jamais EDF revend toutes ses parts...

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je peux répondre très clairement à Monsieur CAULIER. Vous l'avez dit, le terminal méthanier, c'est du gaz. EDF, on est un électricien, aujourd'hui il y a eu trois appels d'offres pour les éoliennes en mer, sept projets attribués, le groupe EDF en a remporté quatre. On est donc le leader en France, et clairement, ça s'inscrit dans notre stratégie, on compte rester le leader et on compte rester dans ses projets. Ce que je voudrais quand même souligner, c'est que...

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

J'ai eu le même discours quand c'était sur le terminal méthanier et on a vu tout l'inverse après.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

On est sûr de l'électricité renouvelable, c'est-à-dire vous avez beau peut-être ne pas croire que ces renouvelables, mais la source de production ça reste le vent et on sait qu'il y aura toujours du vent à Dunkerque.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Du vent, je peux vous dire qu'il n'y en a pas tout le temps.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Très vite s'il vous plaît parce qu'après on va recevoir Pascal DERACHE.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Le groupe a annoncé il y a trois semaines sa stratégie pour l'éolien en mer sur les 10 prochaines années et les 30 prochaines années pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La mer du Nord va être un véritable terrain de jeu pour les Belges, pour les Néerlandais, pour les Britanniques aussi qui ont annoncé des choses extraordinaires. Ce serait dommage pour Dunkerque, seul port français avec une ouverture sur la mer du Nord de laisser passer le train.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Elles sont fabriquées où, les éoliennes ? C'est une question de Caroline.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Alors, on n'a pas encore choisi les éoliennes, mais il faut savoir quelles pourrait être fabriquées soit au Havre, soit à Cherbourg.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Fabriquées.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Produites, là où sont les usines.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Pascal DERACHE, responsable de projet chez RTE, répondez à, je fais un paquet de questions : comment vous auscultez les usages pour limiter les impacts ? On a parlé de pêche, on a parlé tourisme, on a parlé biodiversité tout à l'heure. Expliquez-nous ce que vous faites en la matière.

M. Pascal DERACHE, responsable de projet, RTE

Comme EDF, comme EMD l'a présenté, pour RTE notre objectif et notre enjeu c'est bien de faire cohabiter les usages et donc par rapport au territoire, si on parle de la pêche, nous avons travaillé avec eux pour lors de nos études en mer, les solliciter pour piloter des navires ou pour utiliser directement des navires de pêche pour réaliser nos études en mer. Ce sont des moyens pour lesquels nous travaillons justement sur faire cohabiter ces fameux usages. À terme, en phase chantier, il y aura des communications avec les commissions nautiques locales qui permettront de présenter les modalités de chantier afin de garantir la sécurité sur le plan d'eau pour les usagers, que ce soient les pêcheurs, mais également les plaisanciers.

Par rapport au tourisme, RTE a fait le choix d'orienter son aire d'étude et l'implantation de ses installations à l'ouest du territoire qui est la partie la plus industrialisée pour recevoir les installations à terre du raccordement, ce qui permet de préserver la partie est du territoire qui est plus balnéaire et plus touristique.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord. Alors je vous propose maintenant d'aller chez nos voisins belges. Ils sont venus aux débats...

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Les Belges ont été invités au débat, ils sont venus, peut-être pas nombreux, mais en tout cas eux-mêmes ont organisé et ont pris l'initiative d'organiser des débats.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors ça, c'est intéressant, au cours d'un de ces débats, s'est exprimée Émilie De Cock.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Tout à fait, absolument.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Qui représente le service public fédéral belge de la mobilité et des transports, une sorte de ministère des Transports. Écoutez sa contribution.

Diffusion d'une vidéo

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il nous reste quatre minutes. Une rapide réponse, une dernière intervention de votre part et ensuite en conclut.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

La Belgique fait référence au droit de passage inoffensif et comme il a été signalé, des routes alternatives sont possibles, la route évoquée n'est plus utilisée depuis 2013, la France propose des routes alternatives. En droit de passage inoffensif, il n'est pas question d'économie, enfin de valeur marchande de cette route, il est juste question de pouvoir faire passer les navires et ça, l'État français a fait des propositions très claires à ses homologues belges.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Une dernière question, Florent CAULIER ?

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Non, pas forcément, mais juste un constat, c'est que c'est un projet à 1,4 milliard avec une cinquantaine d'emplois prévus sur du long terme.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ça, c'est pour l'exploitation.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Ça fait 28 millions d'euros par emploi, donc c'est des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Comment est-ce qu'on peut mettre autant d'argent pour un emploi et surtout comment est-ce qu'on ne fait pas le choix du circuit court, plutôt ? C'est-à-dire qu'on pourrait développer avec cet argent près de 10 000 emplois pour du circuit court sur le territoire et encore une fois je parle bien du territoire. Nous ce qu'on défend en tant qu'habitants, c'est notre territoire. On tient à la beauté du territoire tel qu'il est, on n'a pas envie de se faire encercler parce qu'on est déjà bien impacté sur la gauche quand on regarde la plage et on n'a pas envie que ce soit impacté au niveau du paysage, au niveau de tout ce qui est impact faune, flore, etc. Et aussi quand on a appris le montage financier, on a été assez scandalisé par rapport à ça, donc je pense qu'on n'aura pas le temps d'en parler, mais je vous invite...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Alors, j'ai vu sur vos contributions, vous dénoncez aussi le montage capitalistique autour du projet.

M. Florent CAULIER, cofondateur du collectif Vent debout

Tout à fait. Il y a des gens qui vont se faire beaucoup d'argent avec ce projet, et on est étonné que ce soit le contribuable français qui y participe grandement.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous allez pouvoir répondre en 30 secondes, s'il vous plaît.

M. Xavier ARNOULD, Directeur de projet, EMD

Je dirais qu'on est un peu dans la caricature, comme souvent. Notre souhait, et ce projet, on évoque, et la chaîne de sous-traitance, on évoque les perspectives, on n'est pas... Là il faut regarder 2030, 2050, les prochaines décennies et c'est l'occasion pour le Dunkerquois de se préparer à prendre des marchés aussi sur les pays voisins. Essentiellement, notre objectif, ça reste quand même de nous inscrire dans cette transition énergétique et dans la lutte contre le changement climatique.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Merci beaucoup, un grand merci pour vos nombreuses questions et nous allons conclure avec Roland PEYLET. Alors première question, les questions qui nous ont, vraiment on en a eu de nombreuses, on ne les a pas toutes abordées...

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

C'est toujours le cas.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Est-ce que vous faites la promesse de répondre à toutes ces questions ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Oui, nous répondrons à toutes les questions qui sont posées, enfin nous, pas nous, commission du débat public...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Vous êtes les porteurs.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Nous sommes les porteurs, elles ne s'adressent pas toutes d'ailleurs au maître d'ouvrage puisque la question du choix de la localisation a beaucoup été évoquée, et là comme il a été évoqué, c'est plutôt l'État en amont qui a porté ce choix.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Il y a un buzz autour de la demande du référendum, là, depuis que vous venez d'en parler, j'ai une trentaine de contributions là-dessus.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Je n'ai peut-être pas le temps de développer les aspects juridiques de la question, je crois que le mot référendum est un peu inapproprié parce qu'au sens strictement juridique, le référendum est réservé à des situations qui ne sont pas la nôtre. Mais les consultations, comme d'ailleurs ça a été fait pour Notre-Dame-des-Landes, je vous signale que l'État avait procédé à une consultation publique, on peut en discuter. Dans ce cas de figure, ce n'est pas interdit, mais ce n'est pas l'objet du débat public, ça, ça fait partie des éléments que nous répercuterons.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Mais quelqu'un demande : à l'issue de ce débat public, il serait intéressant que les élus portent un référendum.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Nous transmettrons cette question. Ce n'est pas à nous, nous nous sommes là pour répercuter les éléments qui ensuite vont servir à fonder utilement les décisions, alimenter d'une certaine façon.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

D'accord. En trente secondes, suite et fin du débat ?

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Oui, alors suite et fin du débat, le débat se termine le 20 décembre et je veux dire à tous les téléspectateurs qui nous voient...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Ils étaient nombreux ce soir.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

... et dont je suis extrêmement content qu'ils aient été nombreux ce soir effectivement, qu'il n'est pas trop tard pour participer, pour intervenir. Nous avons ainsi, sur ce site dédié aux débats, ils trouveront toutes les informations...

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

L'adresse est à l'écran.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

... disponibles parce que toutes les études, ainsi qu'il a été dit, ne sont pas faites, et je les invite donc à rejoindre le débat.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Merci beaucoup, merci à vous tous pour vos nombreuses questions. Merci d'avoir été nombreux à suivre ces échanges. On vous donne une dernière fois l'adresse du site, vous pouvez la noter, vous pouvez encore contribuer, envoyer vos questions, vos remarques, vos contributions également.

M. Roland PEYLET, président de la Commission particulière du débat public

Ainsi qu'avec les cartes T car nous avons mis des cartes T dans les boîtes aux lettres.

M. Jean-Michel LOBRY, intervenant WEO TV

Aussi, des cartes T qui sont dans les boîtes aux lettres du Dunkerquois. Un grand merci pour ce moment démocratique finalement où chacun a pu s'exprimer et exprimer ses doutes, ses attentes, ses questions pour ce projet qui concernera le littoral du Dunkerquois.

Restez sur votre télévision régionale, la suite de nos programmes dans quelques instants, bonne soirée à vous.